



BRIDGE DES FONTAINES

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

Couvent des Ursulines le Jeudi 22 juin 2023

Le quorum étant atteint avec 42 membres présents ou représentés, la Présidente déclare l'Assemblée ouverte à 17 heures.

1- Bilan Moral de la Présidente, Dominique DENEL :

En préambule, la Présidente nous demande d'avoir une pensée pour les membres qui ne sont pas présents et qui n'ont pu participer aux tournois de ces derniers mois : Mireille et Jean-Jacques Dessens ainsi que Josy Gaudin. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Les vifs remerciements de tous pour quelques membres qui donnent systématiquement de leur temps et permettent le bon déroulement des tournois :

Evelyne pour sa gestion efficace du matériel,

Henri-Claude pour le temps et l'énergie passés à faire des mariages heureux,

Jean-Jacques pour nous permettre de participer chaque jeudi à un tournoi parfaitement organisé avec l'aide de Martine, qui a brillamment passé l'examen d'arbitrage en 2022, et de celle de Patrice.

✓ Les actions menées de septembre à juin :

Le club s'est installé sur le marché de Pernes pour faire connaître le bridge et son club. Ceci a eu peu de retombées.

Une quarantaine de membres ont participé au voyage en Espagne en Septembre. Nous remercions Hoda Kassis pour le choix de l'hôtel et son aide dans l'organisation de ce voyage ainsi que Jean-Jacques pour l'organisation des tournois.

La compétition CHALLENGE HIVER par 2 s'est déroulée dans notre club le 11 mars à la satisfaction de tous (14 tables).

✓ Les actions à venir :

Une journée golf/bridge se tiendra au Golf de Saumane le jeudi 29 juin, pour clôturer l'année.

Le Club sera présent à la Journée des Associations en septembre.

Un voyage sera organisé en Sicile du 21 au 28 septembre à CATANE.

Le Club participera comme chaque année au Téléthon et à Octobre Rose avec la ville de Pernes.

Le Club organisera lors de la saison 2023/2024 deux compétitions CHALLENGE.

Il faut réfléchir à l'organisation de notre tournoi de Noël.

Le bilan moral de la Présidente est adopté à l'unanimité des voix.

2- Bilan Financier présenté par Jean-Jacques DENEL

Les comptes du Club font apparaître un solde positif de 3793€.

Le bilan annuel et le budget prévisionnel sont consultables sur le site du Club.

Le bilan financier 2022/2023 et le budget prévisionnel 2023/2024 sont adoptés à l'unanimité des voix.

3- Henri-Claude DESCOINS fait le point sur les compétitions de l'année et à venir

Pernes a participé à 12 compétitions : à chaque compétition au moins une équipe a été qualifiée.

Pour la saison 2023/24 les Challenges promotion s'enrichissent d'une 3^{ème} compétition : le Challenge de printemps par 4.

Les compétitions Excellence 1^{ère} série deviennent Expert, Honneur 2^{ème} série deviennent Performance, Promotion 3^{ème} série deviennent Challenge.

Mise en œuvre de l'indice de compétition : cet indice a été initialisé en prenant en compte les sept meilleures performances PE et PP de chaque saison à partir du 1/7/2017.

A noter que le Vaucluse est le département qui compte le plus grand nombre de participants aux Challenges.

4- Divers

Le coût de la licence est porté à 37€. (Augmentation de la part de la FFB)

La cotisation Club annuelle a été maintenue par l'AG à 20€.

Alors que désormais la FFB prélèvera 1,40€ par paire sur les droits de table, au lieu de 1,14€ l'année écoulée, les membres décident de maintenir le droit de table à 2€ pour les membres du Club.

Les inscriptions aux tournois de régularité continueront de se faire directement sur le site de la FFB.

Modification du montant du droit de jeu pour les joueurs non-membres du Club : Il sera porté à 5€ pour les non-membres.

Toutefois, les joueurs extérieurs paieront le tarif de 2 euros pour le premier tournoi et seront informés du nouveau tarif « extérieur ». La cotisation annuelle (20€) leur sera proposée.

Nous avons cette année été heureux d'accueillir de nouveaux membres qui sont venus jouer régulièrement à Pernes :

Françoise Richard

Marie et François Pourtal

Denis Gonnet

Sylvain Adam

Catherine Mascaux

Daniel Lorson

Janny et Peter Oosterling

Mais nous déplorons le départ de Julitte van der Ven et Gerard de Roy, deux piliers de notre association, qui quittent la région.

Cette année 2022/2023, Annie et Robert Béal, 1^{ère} série, avaient pris leur licence à Pernes.

Hoda Kassis et Michel Battin nous rejoindront également pour l'année 2023/2024.

✓ **Guillaume Pascal, Adjoint à la Culture de Pernes, nous fait l'honneur de sa visite.**

Il présente la Fête du Patrimoine de Pernes qui se profile à l'horizon 2024 : Il s'agit d'une grande fête costumée organisée tous les 4 ans. La dernière a eu lieu en 2016, le COVID ayant empêché l'édition de 2020. C'est un grand moment pour la ville de Pernes-les-Fontaines qui réunit plus de 20.000 personnes sur trois jours. La ville recrute des volontaires pour aider lors de la manifestation.

Il serait bien que le Club de bridge de Pernes pense à la manière de participer à cette manifestation.

Cette année encore, nous déclinons l'offre de subvention de la Mairie.

5- LES COURS 2023/2024

Michel Battin nous informe qu'il prépare l'examen de Maître Assistant.

Michel remercie les élèves qui ont participé à ses cours.

Les cours se poursuivront l'année prochaine les mardi et jeudi matin sur les enchères et le jeu de la carte.

Il propose la mise en place d'entraînement de tournois par 4 le mardi après-midi. Les équipes intéressées doivent se manifester auprès de Michel.

Un cours de débutants, vrais ou non, pourrait être organisé à condition d'avoir au moins 4 personnes et que celles-ci s'engagent pour l'année complète. Le jour est à définir....

Robert Béal

Robert proposera à nouveau des cours pour les bridgeurs qui veulent « s'émanciper du SEF » - surtout au niveau des enchères. Un minimum de 6 élèves est nécessaire pour assurer ces cours.

La séance est levée à 18h15 et se termine par un pot de l'amitié et le traditionnel gâteau de Sylvie Clément.